

**Collège Saint-Bruno**  
8, rue de la Nation  
38110 La Tour du Pin  
Tél.: 04 74 97 10 02



**Petits rappels ! (à remettre à Mme Perrier au plus tard le 22 mai 2015)**

### **I. Règlement**

- **Hors temps scolaire et excursions, les correspondants sont sous votre responsabilité.**
- Au collège et lors des sorties à Grenoble et à Lyon, les élèves sont sous la responsabilité des professeurs accompagnateurs et du chef d'établissement. **Le règlement de l'établissement reste applicable.**
- Les élèves seront attentifs aux consignes données par les professeurs pendant les trajets en car et durant les visites **(les chewing-gums sont interdits).**
- Exceptionnellement, l'usage des téléphones portables, MP4 et autres est autorisé (sauf durant les visites) mais ils sont **sous la responsabilité de leur propriétaire**. Un usage « raisonnable » est conseillé !

Nom d'élève : .....

Signature des parents :

Signature de l'élève :

---

### **II. Apéritif de fin de séjour**

Comme d'habitude, un apéritif de fin de séjour est prévu **le lundi 1 juin à partir de 18h30 au collège**. Si votre enfant participe à cette soirée, merci de compléter le coupon ci-dessous et de joindre le règlement par chèque à l'ordre du collège St Bruno ou en espèce au plus tard le 22 mai 2015.

Mon enfant & son / sa correspondant (e) seront présents (apéritif offerts pour les deux)  oui  non

Nous viendrons en famille (une participation financière de 5 € par adulte et 3 € par enfant est demandée, hors correspondant et votre enfant). Merci de préciser le nombre d'adultes....., le nombre d'enfants (hors correspondant et votre enfant)..... et de joindre le règlement par chèque à l'ordre du collège St Bruno.

Signature :

**Merci de nous indiquer votre n° de téléphone & portable afin de vous joindre facilement :**

.....

**Collège Saint-Bruno**  
8, rue de la Nation  
38110 La Tour du Pin  
Tél.: 04 74 97 10 02



□

## INFORMATION PRATIQUES à conserver

- ✓ **MERCI DE RESTER JOIGNABLE DURANT LA SEMAINE!**
- ✓ **Hors temps scolaire et excursions, les correspondants sont sous votre responsabilité.**
- ✓ La réforme des transports scolaires du département met fin à la gratuité dans les transports. Il en découle que le transport des correspondants n'est plus pris en charge par le département. Il faut donc que les familles se procurent un titre valide pour la période concernée.
- ✓ Mon enfant est demi-pensionnaire, les pique-niques pour lui et son corres du **vendredi 29/05** (sortie à Grenoble) et **mardi 2/06** (sortie à Lyon) seront préparés par le collège.
- ✓ Mon enfant est externe : Il faudra prévoir les pique-niques pour les sorties du 29 mai & 2 juin. S'il désire manger le jeudi 28/05 et lundi 1/06 au collège avec le groupe, merci de le signaler à la vie scolaire et de prendre deux repas occasionnels, pour lui et son / sa correspondant(e).
- ✓ Un apéritif de fin de séjour sera prévu **le lundi 1 juin à 18h30 au collège.** Une participation financière de 5 € par adulte et 3 € par enfant (hors correspondant et votre enfant) est demandée. Si vous participez à cette soirée, merci de joindre le règlement par chèque à l'ordre du collège St Bruno ou en espèce au plus tard le 22 mai 2015.
- ✓ Vous pourrez joindre **Mme Perrier au: 06.22.62.63.27**